

# Domaine Public

## DP

JAA  
1002 Lausanne

2 mai 1996 - n° 1254  
Hebdomadaire romand  
Trente-troisième année

## L'autodémission du politique

«Nous sommes impuissants; ces décisions appartiennent au management, aux actionnaires». Ainsi se justifiaient les politiques apprenant la fusion de Ciba-Sandoz. Début d'une gesticulation destinée à prouver au peuple qu'ils ne se désintéressaient pas de l'événement. Même scénario, mais en plus appuyé, après les décisions de Swissair sur les liaisons intercontinentales desservies à partir de Cointrin; la dépendance de la compagnie soumise à la loi sur le trafic aérien entretient l'illusion d'un pouvoir politique en prise: «Swissair a quinze jours pour revoir sa copie», déclare-t-on avec effet de menton.

Au même moment les cantons de Vaud et de Genève mettent en consultation un rapport sur un réseau hospitalo-universitaire lémanique. Il s'agirait de créer, selon le modèle retenu, deux établissements intercantonaux autonomes de droit public: une faculté de médecine commune aux Universités de Genève et de Lausanne, et un seul Ensemble hospitalier lémanique. Précisons pour camper le décor que le Réseau (le terme est abusif, car il s'agirait d'une fusion, même si l'activité est répartie sur deux sites) créé par concordat intercantonal devrait jouir d'une large autonomie par rapport aux deux gouvernements qui lui délèguent une partie essentielle de leurs prérogatives. Ces compétences sont transférées à un Conseil qui assurera la planification et la conduite stratégique, qui nommera les professeurs, les cadres supérieurs, le comité de direction, qui approuvera les tarifs, etc...

Au niveau hospitalier, on aura ainsi un superbe magnum de 14 000 postes au coût de 1,8 milliard: un Novartis hospitalier, voulu cette fois par les politiques se dessaisissant de leur pouvoir. D'autres rêvent d'appliquer le même schéma aux deux universités pour créer une université lémanique.

On n'ouvrira pas le débat par des questions techniques (voir dossier, p.2) mais par une appréciation avant tout politique. L'Université et l'hôpital universitaire font partie de l'identité vécue des deux cantons. Par exemple pour les Vaudois, qui possèdent un réseau dense (trop dense) d'hôpitaux de zone et régionaux, le CHUV est le lieu auquel ils peuvent recourir pour des soins aigus. Pour les Lausannois, il joue le rôle d'hô-

pital de zone, mais pour l'ensemble des Vaudois, il est perçu comme l'offre faite à tous, sans distinction d'origine, des soins les plus performants. Naturellement, ces prestations de qualité ne vont pas cesser par l'effet du Réseau; les responsables de la fusion affirmeraient même qu'elles seront renforcées. Mais que signifie au niveau des dénominations ce recours à l'adjectif «lémanique»: Réseau hospitalo-universitaire lémanique, Université lémanique? Pour les Vaudois, le Léman n'est qu'une des composantes de leur identité. A jouer de la sorte avec les symboles, ce canton carrefour, ce canton rassemblé risque de se distendre.

Nul doute qu'une coordination serrée et quelques institutions communes puissent être créées entre les cantons (Vaud a aussi pour partenaires Neuchâtel, Fribourg, Valais). Mais pourquoi diable la planification générale et la conduite stratégique devraient-elles être déléguées? Les responsables politiques peuvent d'un commun accord exiger que toutes les synergies qu'ils souhaitent soient mises en œuvre, ils peuvent exiger de recevoir à périodes fixes des rapports qui leur permettent de prendre des décisions utiles, ils peuvent régler entre eux les procédures d'arbitrage en cas de désaccord. Pourquoi déléguer ce qui est le propre du pouvoir politique?

Le choix est essentiel pour l'avenir du fédéralisme. Ou les cantons instaurent entre eux les règles d'une «politique extérieure» active ou ils laissent se créer des institutions dirigées par des «conseils d'administration» de droit public auxquels ils transfèrent leurs responsabilités par autodémission. Les cantons n'auront plus pour tâche que de fournir les ressources et nommer les «administrateurs», qui, eux, nommeront les managers détenteurs du véritable pouvoir.

Devant les difficultés financières, certains ont largement délégué leurs responsabilités, d'autres ont pris eux-mêmes les choses en main. Qui a le mieux restauré l'image du politique? Devant les difficultés de la coordination intercantonale qui se heurte aux égoïsmes, aux chasses gardées, on peut être tenté de transférer le pouvoir à des institutions qui casseront ces résistances sans avoir à se justifier. C'est plus facile, mais c'est politiquement destructurant.

AG

## De la domestication des mammoths

### RÉFÉRENCE:

Association pour la collaboration entre les cantons de Vaud et de Genève dans le domaine de la santé publique et des hôpitaux universitaires:

*Mandat d'étude pour la création d'un réseau hospitalo-universitaire lémanique, Lausanne, janvier 1996*

(ag) Le rapport mis en consultation révèle peu de choses sur les avantages d'une fusion des deux hôpitaux universitaires et les difficultés à surmonter ne sont qu'esquissées.

Genève dispose d'une surabondance de lits universitaires. L'ensemble de la population bénéficie de soins de standards universitaires. Après Bâle-Ville, c'est le canton le plus cher de Suisse. Vaud se distingue par une régionalisation très dense et de haut niveau. Il recense trop de lits A. Ce problème n'est pas lié à la nature du CHUV. On voit mal comment la fusion résoudrait ces problèmes spécifiques.

L'alignement de Vaud sur les conditions salariales de Genève entraînerait un coût supplémentaire de 54 millions. La couverture des caisses de pension n'est pas la même dans les deux cantons.

Pour des décisions si capitales, on pourrait souhaiter une analyse critique et bien documentée de la situation existante. Par exemple le CHUV et les hospices cantonaux jouissent depuis peu d'un nouveau statut d'enveloppe budgétaire et d'autonomie de gestion. Quel est le résultat de cette réforme? On l'ignore, mais déjà est proposé «un nouveau bond en avant».

### Fiche signalétique des deux hôpitaux

Selon le rapport mentionné en référence: «Les indications ci-dessous ne sont pas toutes comparables entre elles. Par exemple, les ressources de la Faculté de médecine de Lausanne proviennent pour une partie importante mais non chiffrée du Service des hospices cantonaux, ce qui n'est pas le cas à Genève. Une des tâches du Réseau sera justement d'harmoniser la gestion globale.»

	Vaud	Genève
	CHUV	HCUG
Postes	5 113	7 546
Dépenses	(mios) 642.7	973.4
Subventions	(mios) 258.4	597.3
Recettes	(mios) 384.3	376.1

#### FACULTES DE MEDECINE

Etudiants	1 055	925
Diplômes fédéraux	97	94
Professeurs ordinaires	61	71
Personnel enseignant	213	269
Dépenses	(mios) 56.6	80.1

## Nouveau mensuel lausannois et mondial

(cp) Le paysage de la presse suisse romande vient de s'enrichir d'un nouveau titre: *Page 2*. Ce mensuel ne compte pas ajouter au consensus ambiant puisqu'il se qualifie de «mensuel du différend». L'entrée en conflit est d'ailleurs immédiate, puisque l'éditeur responsable, Charles-André Udry, dans l'édito, s'en prend à la «restauration néo-libérale», qui fleurit sur fond d'augmentation du chômage et de baisse de protection sociale. Il en appelle à l'inventivité, à la lucidité, à la résistance.

### Collaborateurs de Lausanne et d'ailleurs

Le conseil d'édition dépasse largement notre micro-landerneau, puisque s'il comprend des personnalités lausannoises, il y en a aussi de genevoises. Il en compte également des françaises, des espagnoles, des allemandes, des israéliennes, des américaines et des québécoises! Ce réseau impressionnant de collaborateurs, souvent prestigieux, devrait nous faire bénéficier de visions excentrées sur des problèmes de plus en plus identiques quelles que soient les latitudes, les longitudes.

Dans ce premier numéro, relevons un article qui met en perspective le Livre blanc de David de Pury avec celui paru en 1991 de la Fondation Schmidheiny. Moralité: il faut se méfier de la transformation de ces livres immaculés en programmes réalisés; un gros dossier sur le déclin économique et social des USA de Clinton: il vaut encore mieux être riche en Suisse que pauvre aux Etats-Unis; la première partie d'un entretien avec Pierre Bovet, psychiatre, clinicien et chercheur, sur la schizophrénie, qui tente de dépasser, et c'est rare, la dichotomie nature-culture; et un entretien avec Enzo Traverso, maître de conférence à l'Université d'Amiens, sur l'univers concentrationnaire, en particulier au travers des œuvres de Primo Levi et de Jean Améry.

### Hommage du vice à la vertu

Si les sujets traités n'ont rien de frivole et si leur traitement ne l'est pas plus, la maquette résolument moderne mais lisible et les trouvailles typographiques de *Page 2* permettent à la pilule de passer plus aisément. La première couverture est également une belle réussite: puisque depuis celle-ci la créature au regard hagard qui tente de nous fixer au fond des yeux n'est autre qu'un croisement entre Reagan et Clinton. Habile photo-montage, belle démonstration de compatibilité, et imperceptible malaise.

Nous souhaitons longue vie à ce nouveau confrère.

(Référence: *Page 2*, Sévelin 28, case postale 350, 1000 Lausanne 20) ■

# Les médias bons à tout faire

*Depuis plusieurs années déjà, les médias ne se limitent plus à transmettre et à commenter des informations. Prestataires de services, organisateurs de spectacles et fabricants d'actualités en tous genres, ils pratiquent toute la gamme des moyens publicitaires susceptibles d'augmenter leur audience. Avec la campagne en faveur de Cointrin, les médias romands ont franchi un nouveau pas qui suscite quelques interrogations.*

## RÉFÉRENCES:

Alain Pichard, *Une Suisse dans tous ses Etats, portrait des 26 cantons*, édition réactualisée, texte «La Suisse romande n'existe pas», éd. 24 Heures, Lausanne, 1987

Roger Blum, *Regieren die Medien die Schweiz*, éd. Bäsler sozialstrategie Forschungsberichte, 1991, Bâle

(jd) Les médias, comme la pomme de terre, sont donc bons à tout faire. Y compris à en appeler à la mobilisation générale pour la défense de l'aéroport de Genève et à convoquer à cet effet un meeting politique.

Certes, la presse ne s'est jamais tenue à l'écart des conflits politiques et sociaux. Jusque dans les années 60, la plupart des journaux reflétaient les positions et l'idéologie d'un parti. Le lecteur le savait et faisait son choix en fonction de ses préférences. Puis, conscients de l'affaiblissement du lien partisan au sein de l'électorat – il n'y avait plus de marché pour une presse de parti – les organes de presse ont pris leurs distances. Ils n'ont pas pour autant renoncé à exprimer ponctuellement des avis, par exemple à l'occasion de telle ou telle votation, mais en prenant soin de présenter les différents points de vue.

Rien de tel dans l'action militante des médias romands en faveur de Cointrin: peu d'informations et d'analyses mais un parti pris quasi unanime. La presse comme parti de la Romandie en guerre contre Zurich l'arrogante et la Suisse alémanique dominatrice. Dans ce concert orchestré, pas de place pour les voix discordantes, les commentaires nuancés. Dans ces conditions, comment le lecteur peut-il se forger une opinion? Fausse question puisque les médias s'auto-proclament porte-voix du public romand. Mais question tout de même, à observer le modeste écho rencontré par l'appel au rassemblement unitaire.

## La Suisse romande n'existe pas

Autrefois confinées aux frontières cantonales, voire même locales, les plus grandes entreprises de presse, des deux côtés de la Sarine, ont maintenant des ambitions régionales. *L'Hebdo* et *Le Nouveau Quotidien*, par exemple, visent clairement un public romand. Avant eux, radio et télévision avaient déjà contribué à l'émergence de ce nouvel espace médiatique. Existe-t-il pour autant un espace politique correspondant? Il y a quelques années, Alain Pichard a justement noté que la Suisse romande n'existe pas. Et si elle existe, précise Roger Blum, spécialiste des médias à l'Université de Berne et ancien journaliste, c'est en opposition à une Suisse alémanique tout aussi fictive. Face à cet activisme médiatique, partis politiques et autorités peinent, enfermés qu'ils sont dans leurs frontières cantonales et sous-dotés en

structures de coopération. Ce n'est pas le moindre des paradoxes de voir soudain des responsables politiques cantonaux, plus portés à défendre leur pré carré qu'à collaborer avec leurs homologues romands, monter au créneau en faveur de Cointrin sous la houlette des médias.

En endossant ce rôle de groupe de pression politique, la presse romande affaiblit sa fonction spécifique. Lorsqu'elle se risque sur le terrain des partis, des autorités constituées et des intérêts organisés, elle se prive de la distance critique à l'égard des événements et des pouvoirs, gage premier de sa crédibilité. Les médias romands auraient mieux à faire que de focaliser l'attention du public sur un stéréotype culinaro-géographique – le «Röstigraben» – et de gémir sur un prétendu impérialisme alémanique. Que diable, l'actualité ne manque pas d'occasions de porter un regard sans complaisance aussi sur la vie politique des cantons romands, les manquements de certaines de leurs élites, la logique économique dominante qui désagrège la cohésion sociale. Une analyse qui exige un travail de longue haleine, car le temps politique n'est pas celui du coup médiatique.

L'engagement indifférencié des médias francophones dans un conflit soi-disant régional, que par ailleurs ils contribuent à alimenter, traduit plus une faiblesse qu'une force, une fuite en avant sur la vague des émotions et non une contribution constructive au débat sur l'avenir de la Suisse. ■

## Fabrique de DP

### Rédaction: partage du poste

Dès ce numéro la rédaction de *DPest* assumée par une rédactrice et un rédacteur, qui se partageront le poste: Géraldine Savary, licenciée en sciences politiques et Claude Pahud, libraire, collaborateur de *La Distinction*. *DP* est heureux d'expérimenter le partage d'un poste de travail, chacune des personnes assumant le 50% de la fonction. Bienvenue à ces nouveaux collaborateurs!

*DP* remercie Valérie Bory, qui a pris congé des lecteurs dans le dernier numéro et qui pendant une année et demi s'est consacrée avec beaucoup de dévouement à notre journal.

# Perspectives de l'offre et de la demande

## PRINCIPALES SOURCES

*Nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes*, Message du Conseil fédéral du 23 mai 1990 (FF 1990 II 1015).

*Initiative des Alpes*, Message du Conseil fédéral du 12 février 1992 (FF 1992 II 865).

*Accord sur le transit*, Message du Conseil fédéral du 13 mai 1992 (FF 1992 III 1001).

Bonnard et Gardel, ingénieurs conseils: *Initiative des Alpes - Transport par le rail de marchandises en transit*, Lausanne, juillet 1994, sur mandant de l'Office fédéral des transports.

(pi) Les NLFA n'ont presque jamais été abordées sous l'angle de la demande, mais sous celui de l'offre. Ainsi, dans l'Accord sur le transit, la Suisse a offert à l'Union européenne une capacité de 55 mios de tonnes par année (t./an) en 2003 et de 90 mios de t./an en 2010. Ces chiffres correspondent à l'addition des possibilités de transport des deux axes alors envisagés (Gothard et Lötschberg complets).

Le Message de 1990 sur les NLFA prévoyait un doublement du trafic entre 1988 et 2010-2020. Selon ces prévisions, la part «naturelle» de la Suisse au transport nord-sud de marchandise, rail et route confondus, aurait dû être de 70 mios de t./an environ (ce chiffre tient compte du report sur la Suisse d'une partie du trafic qui la contourne actuellement en raison de la limite de 28 tonnes imposée aux camions).

Ces chiffres tablent sur une croissance continue des transports, qui ne s'est toutefois pas vérifiée ces dernières années. Ils n'intègrent en outre pas une donnée politique essentielle: tant la Suisse que l'Union européenne ont pris la décision de principe de faire payer le juste prix des transports. La Suisse est plus avancée dans ce domaine, puisqu'elle dispose de la base constitutionnelle nécessaire à l'application d'une taxe poids lourds proportionnelle aux prestations. L'application d'un tel instrument au niveau européen aura pour conséquence d'augmenter le prix du transport routier. On peut prévoir d'une part un report partiel sur le rail et d'autre part une diminution des transports sur route. Le report sur le rail ne doit pas être surestimé: le prix de ce mode de transport est en effet actuellement artificiellement bas, parce qu'il est fortement subventionné (plusieurs centaines de francs par chargement, camion ou conteneur, traversant les Alpes).

### Une offre théorique

Des études plus récentes, notamment celle de Bonnard et Gardel concernant la mise en œuvre de l'Initiative des Alpes, commandée en 1994 par l'Office fédéral des transports, prévoient d'autres chiffres. Selon le bureau lausannois, la demande au niveau européen, rail et route confondus, va passer de 82 mios de t./an en 1993 à 110 millions en 2004. Si la tendance se poursuivait par la suite, la Suisse devrait absorber «naturellement» entre 40 et 55 mios de t./an en 2010, rail et route confondus.

Quelle offre est prévue pour répondre à cette demande? On constate que l'offre actuelle, Gothard et Lötschberg, n'est pas loin

de pouvoir satisfaire en théorie à la demande prévue; les deux axes offrent à ce jour en effet une capacité théorique maximale de 40 à 55 mios de t./an, selon le poids des trains qui y circulent, et ceci en préservant le trafic voyageur. Il s'agit bien de capacités théoriques; dans la réalité, il faut savoir que la demande est plus forte du nord au sud que dans le sens inverse. Pour cette raison, et pour d'autres encore, cette capacité théorique ne peut donc pas être pleinement utilisée.

### La Suisse: le chemin le plus court

La réalisation du Lötschberg telle que prévue améliorera sa capacité de 50% environ, alors que celle du Gothard sera doublée. Ainsi, malgré son coût plus faible, le prix de l'ouvrage rapporté à l'augmentation de sa capacité est plus cher entre Berne et le Valais qu'entre Uri et le Tessin. Chaque tonne de capacité supplémentaire revient en effet à près de 600 francs au Lötschberg, contre 350 au Gothard. Quant à l'apport du nouveau Lötschberg au réseau, puisque c'est ce concept qui a été retenu, il augmente de 10% environ la capacité de transit par rapport à la réalisation du seul Gothard.

En définitive, les ouvrages prévus permettront de transporter de 70 à 95 mios de t./an. Ce qui devrait largement suffire à absorber tout le trafic de transit pour lequel le passage par la Suisse représente le chemin le plus court, aussi bien celui qui emprunte la route que celui qui passe par le rail. D'un point de vue technique, l'Initiative des Alpes sera donc applicable, sans que la Suisse doive limiter le passage des marchandises européennes sur son territoire. ■

## Oubliés...

(jd) Il y a 50 ans, la population de la vallée d'Urseren, avec l'appui du gouvernement uranais, a résisté avec succès à un projet de barrage qui devait noyer Andermatt, Hospental et Realp sous un lac de 10 km de long. Dans la nuit du 19 janvier 1946, la population en colère détruisit les locaux du bureau technique du projet et chassa sans ménagement l'ingénieur responsable hors de la vallée. Les meneurs bénéficièrent d'un non-lieu. Pour commémorer cet événement, les Uranais organisent une exposition au musée d'Urseren, visible jusqu'à fin octobre, une manifestation du souvenir le 19 mai et des représentations théâtrales en juin à Andermatt.

# Les lignes courbes de la raison politique

*La récente décision du Conseil fédéral apporte un peu de clarté à un feuilleton ferroviaire en passe de sombrer dans la plus totale confusion. Mais la solution globale proposée par le gouvernement doit encore obtenir le feu vert financier du peuple et certains de ses éléments restent dans le flou.*

## FINANCEMENT:

Il est directement lié au plan de financement qui s'étalera jusqu'en 2007. Quatre mesures:

- taxe de 10 ct sur l'essence  
Total: 11 mia
- taxe sur les poids lourds  
Total: 9,3 mia
- emprunts  
Total: 6,8 mia
- prélèvements sur la taxe actuelle sur les carburants  
Total: 3,2 mia

(jd) Tout avait pourtant commencé en fanfare. En signant un accord de transit avec Bruxelles, la Suisse s'engageait à construire deux nouveaux tunnels ferroviaires sous les Alpes. En échange de quoi elle obtenait le maintien des limitations à la circulation des poids lourds en vigueur sur son territoire (28 tonnes, interdiction du trafic nocturne et dominical), indispensable frein au déferlement du trafic routier de transit à travers le pays. En septembre 1992, dans la foulée, le peuple acceptait les nouvelles transversales alpines (NLFA), avec l'assurance très officielle que le financement et la rentabilité de l'opération étaient garantis.

## Une rentabilité mise en doute

Pourtant le bel optimisme d'Adolf Ogi, maître d'œuvre de l'accord de transit et des NLFA, ne fait pas longtemps illusion. Très rapidement la nécessité d'un double axe ferroviaire et sa rentabilité présumée sont mises en doute. Des doutes confirmés par une expertise commandée par le Conseil fédéral et par les projets européens à l'étude aussi bien à l'est (Brenner) qu'à l'ouest (Mont-Cenis) du massif alpin. Pour compliquer l'affaire le peuple suisse, dans l'intervalle, accepte l'Initiative des Alpes contre l'avis de ses autorités. Cette décision indispose fort nos voisins européens, toujours à l'affût de la moindre discrimination depuis que la Suisse, qui a refusé d'entrer dans l'Espace économique, cherche à tirer son épingle du jeu par des négociations bilatérales. D'expertises en contestations, de propositions en variantes, le dossier s'enlise: comment concilier les intérêts régionaux, condition nécessaire à l'obtention d'une majorité populaire, avec les engagements internationaux et les contraintes économiques et financières?

Le Conseil fédéral n'a pas découvert la quadrature du cercle, mais sa décision constitue un compromis acceptable et présente deux qualités majeures. En réunissant dans un projet unique les NLFA allégées, Rail 2000, le raccordement au réseau T.G.V. et les mesures d'assainissement qu'impose la lutte contre le bruit, le gouvernement dispose enfin d'une vue d'ensemble et établit les priorités en matière d'investissements ferroviaires pour les vingt prochaines années. En avertissant que le démarrage des travaux n'interviendra pas avant l'adoption des bases financières de l'opération, il annonce clairement la cou-

leur: le projet constitue un tout équilibré qu'il faut accepter de payer et non un programme à la carte dont on peut transmettre les coûts aux générations futures. Malheureusement, la procédure n'est pas à la hauteur; ponctuelle, elle risque de mettre en péril l'ensemble.

## Intérêts régionaux, intérêts européens

La réalisation de ce projet est donc tout sauf assurée. La taxe poids lourds, qui représente l'un des piliers du financement, est fortement contestée par les partis bourgeois et les transporteurs routiers. La nouvelle surtaxe sur l'essence est loin d'être acquise; à cet égard on attend avec intérêt le soutien des Valaisans, partisans inconditionnels du Lötschberg mais adversaires traditionnels des charges fiscales sur le trafic. L'Union européenne, malgré tous ses livres blancs ou verts, rechigne à une taxe dont le montant excéderait la seule couverture des frais d'infrastructures. Or le respect de l'initiative des Alpes exige une taxe d'incitation à même d'opérer un transfert de la route au rail et qui prenne donc en compte aussi les coûts environnementaux. Si la décision de réaliser simultanément le Gothard et le Lötschberg réjouit Berne et le Valais, l'amaigrissement des accès au premier suscite la colère de la Suisse orientale et centrale ainsi que du Tessin. Enfin le raccordement de la Suisse romande au réseau T.G.V. reste bien imprécis et dépend d'une décision française.

Respecter les engagements internationaux, veiller à l'équilibre des intérêts régionaux dans un cadre financier acceptable, coordonner sa politique avec une Europe encore trop préoccupée par les seuls intérêts des transporteurs routiers: la tâche du Conseil fédéral n'est décidément pas facile. Moins facile que celle des dirigeants d'entreprise, préoccupés par le seul critère de la rentabilité immédiate. ■

## Médias

Si vous voyez à votre kiosque un journal se nommant *Fanatik*, vous saurez qu'il s'agit de l'édition imprimée en Allemagne d'un journal sportif turc.

L'INVITÉ DE DP

# Le moteur ou la plante ?

**JEAN-PIERRE GHELFI**  
Economiste

Les caisses de pension, en Suisse, a-t-on lu récemment, gèrent désormais quelque 300 milliards de francs de capitaux. Aux Etats-Unis, les actifs des fonds mutuels viennent de dépasser les 3000 milliards de dollars. Il y a aussi des milliers de milliards de dollars déposés dans des caisses de pension et des SICAV dans les autres pays développés d'Asie, d'Europe et des Amériques. Au total, certainement, des dizaines de milliers de milliards. Soit un multiple de l'ensemble du commerce mondial, qui a approché les 5000 milliards de dollars l'année dernière.

Selon le *Tages-Anzeiger*, 6085 actionnaires ont participé à la dernière assemblée générale de l'Union de banques suisses. 6000 d'entre eux environ rentraient dans la catégorie des petits actionnaires indépendants. Ensemble, ils avaient en main 1,2% des voix exprimées. De sorte que 98,8% des voix étaient détenues par quelques dizaines de représentants d'organismes financiers (caisses de pension, sociétés d'assurance, banques, sociétés financières). Difficile, dans ces conditions, note le quotidien zurichois, de parler de démocratie. Le terme d'oligarchie convient mieux.

Il y a peu, dans *24 Heures*, le professeur Stéphane Garelli avait attiré l'attention sur une société américaine, Fidelity, qui assure la gestion de 227 fonds mutuels totalisant 650 milliards d'actifs. Un monstre, soumis à aucune surveillance, qui peut à lui seul agir sur le comportement de Wall Street.

Lors de l'assemblée générale de Sandoz qui devait entériner la fusion avec Ciba-Geigy pour donner naissance à Novartis, le représentant d'une caisse de pension genevoise a exprimé ses inquiétudes sur les conséquences sociales et humaines d'une telle fusion. Du vent. Le mariage a été voté par plus de 99% des voix. Le lendemain, les actionnaires de Ciba-Geigy approuvaient avec un score presque identique.

Pas trace, ici comme ailleurs, d'autres préoccupations que celle d'obtenir une meilleure rentabilité et de réaliser une plus-value. Le social, mon beau souci!

En s'accumulant, en concentrant et en professionnalisant sa gestion, la finance est devenue une industrie mondiale qui a pris conscience de son pouvoir et qui en revendique davantage. C'est-à-dire qui veut s'approprier une plus grande part du gâteau. Le processus n'a pas seulement été quantitatif. Il y a eu un saut qualitatif. Une rupture.

Aux oubliettes, la gestion pépère dans la pierre et les obligations d'Etat. Il faut désormais des performances. Mais pourquoi, nous dit-on, verser des larmes de crocodile? Une gestion plus efficace du capital doit nécessairement avoir des retombées positives pour l'ensemble de l'économie. A l'image d'un moteur dont on améliore le rendement tout en rédui-

sant la consommation d'énergie. A moins que la comparaison adéquate soit plutôt celle de la plante qu'on bourre d'engrais pour forcer sa croissance. Mais dont finalement le vieillissement est prématuré.

La question centrale est bien là. A laquelle personne ne peut apporter de réponse fondée, tout simplement parce qu'elle n'a pas été étudiée sérieusement. Il y a certes les théories néolibérales auxquelles ses partisans nous demandent de faire totale confiance. C'est beaucoup demander au regard des résultats pratiques, avec la montée du chômage, l'accroissement des inégalités et la dégradation du lien social. Avec le doute, surtout, qui s'insinue que la libéralisation de l'économie, et d'abord celle de la finance, loin d'apporter le surplus de croissance annoncé et promis, en aurait, en fait, cassé le mécanisme. D'où le furieux sentiment qu'on joue actuellement les apprentis sorciers. ■

## Assemblée générale de Domaine Public

Les actionnaires de *Domaine Public* sont invités à prendre part à l'Assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 23 mai 1996 à 20 heures 15, au Buffet de la gare de Lausanne, salon n°1 (rez-de-chaussée).

Ordre du jour:

- Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 1995
  - Présentation et discussion des comptes, du bilan et du rapport de gestion 1995. Le rapport de gestion comprend notamment le rapport sur le journal
  - Rapport des réviseurs, approbation des comptes et du bilan, et décharge aux administrateurs.
  - Élection du Conseil d'administration
- Les membres du Conseil d'administration proposent le renouvellement de leur mandat et l'élection de Pierre Imhof, ancien rédacteur permanent, afin de compléter le Conseil.
- Élection de l'organe de révision
  - Divers

Chaque actionnaire peut se faire représenter à l'assemblée par un autre actionnaire muni d'une procuration en la forme écrite.

La représentation à l'assemblée générale par d'autres personnes que des actionnaires est interdite.

# Dans la nébuleuse syndicale

*Alors que les mugets fleurissent et que les terrasses des cafés s'ouvrent à l'air doux de mois de mai, le personnel de l'hôtellerie se livrera en juin à d'âpres négociations pour signer une nouvelle convention collective avec les syndicats des cafetiers-restaurateurs. A la fermeté des positions patronales, les syndicats répondent par la fusion de leurs énergies militantes et par la création d'un nouveau syndicat du tertiaire.*

## QUELQUES CHIFFRES:

Effectif des membres de l'Union syndicale suisse, tiré de *l'Annuaire statistique de Suisse, 1994*, (chiffres de 1992)

SIB:	129 319
FTMH:	109 517
FSC:	60 303
SSP:	42 530
FCTA:	24 607

## RÉFÉRENCE

Sur le secteur du tertiaire privé, à lire le petit livre d'Alain Chenu, *les Employés*, éd. La Découverte, coll. Repères, Paris, 1996

(gs) Le secteur du tertiaire privé est un terrain en friche pour l'action syndicale. Rappelons que son taux de syndicalisation est de 3% pour un total de 1,2 mios d'employés et de 500 000 personnes dans le commerce de détail. Jusqu'ici, la FCTA (Fédération du commerce, transport et alimentation) occupait seule ce terrain. Elle voit cependant sa situation se fragiliser tant sur le plan du nombre d'adhérents que sur celui de sa santé financière. L'occasion était belle pour les deux grands syndicats de Suisse, le SIB (Syndicat de l'industrie et du bâtiment) et la FTMH (Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie) de réunir leurs forces pour défendre les employés du tertiaire privé sous une bannière syndicale commune à laquelle la FCTA se serait associée. La direction de la FCTA a refusé d'y participer, arguant de son monopole sur ce secteur. Certaines sections régionales n'ont cependant pas suivi l'avis de la centrale; à Genève, par exemple, un pas a déjà été franchi dans le rassemblement des forces militantes: Action est la fusion (depuis 1993) de la FCTA et de l'association des commis de Genève; elle est membre de l'association de promotion d'UNIA.

## Naissance d'un syndicat

UNIA est née il y a presque deux ans. Le principe de créer une association de promotion d'UNIA a été adopté, qui comprend le SIB, la FTMH, Action, et la FIPS (Fédération interprofessionnelle des salariés) pour une période probatoire de cinq ans afin de permettre au nouveau syndicat de s'implanter dans le monde du travail à partir d'infrastructures déjà existantes.

Pour l'instant, seules appartiennent à UNIA les fédérations partie prenante. UNIA n'a pas de structure formelle propre, il n'y a pas d'assemblée générale puisqu'elle est pilotée par l'association de promotion. Au niveau suisse, deux secrétaires cantonaux ont été nommés pour superviser le travail des sections régionales.

Les personnes qui travaillent dans le tertiaire sont affiliées à la fois à UNIA, et à leur syndicat de base pendant la phase transitoire. Dans 5 ans, si l'implantation du syndicat dans le monde du travail réussit, l'association de promotion disparaîtra et sera remplacée par UNIA, les membres du tertiaire privé pourront tout de suite s'y inscrire sans être rattachés aux syndicats fondateurs.

UNIA sera donc un syndicat interprofessionnel du tertiaire privé; cependant, l'enjeu n'est pas nouveau. La syndicalisation de ce secteur s'est toujours heurtée à plusieurs difficultés: la diversité des corporations représentées, la féminisation de ces professions et les implications qui en résultent – il est difficile de syndiquer des personnes travaillant à temps partiel –, la présence croissante d'une population migrante, la précarisation des conditions de travail que les associations patronales ont favorisée en préférant traiter au cas par cas dans les entreprises plutôt que par le biais de conventions collectives, etc. Cependant le monde du tertiaire privé est la pierre angulaire du syndicalisme de demain. L'exigence de rentabilité à laquelle les entreprises sont soumises implique de nouvelles pratiques professionnelles – comme le travail sur appel qui consiste à engager des personnes de jour en jour suivant la demande; celles-ci laissent entrevoir la nécessité d'un véritable outil de négociation entre partenaires sociaux pour la défense des employés de ce secteur, outil trop peu performant à l'heure actuelle.

Union, fusion... Ces mots nous sont familiers et renvoient à des réalités auxquelles le monde des grandes entreprises nous habitue ces derniers temps. Assisterait-on à une déréglimentation du «marché syndical» semblable à celle du monde économique: les petits syndicats ou associations professionnelles s'éteignent au profit des grandes fédérations concentrationnistes?

## Une évolution inévitable

En réalité, la régionalisation des appartenances identitaires est en train de disparaître: l'Etat tente de traverser les frontières pour créer de nouveaux organes intercantonaux, le monde économique se concentre et rationalise sa productivité; les syndicats, pour répondre à ces nouvelles données, se doivent d'être eux aussi rassemblés et rassembleurs. L'implantation locale ne suffit plus; elle doit pouvoir être relayée au niveau national. La création d'UNIA est en ce sens le signe de l'inévitable adaptation des structures syndicales aux évolutions actuelles: l'action militante se déplace d'un espace-temps précis à une territorialité exportable, elle doit être immédiatement transposable, quelles que soient les frontières géographiques ou corporatives. ■

COURRIER

# Qui a rendu les consommateurs aussi égoïstes?

## IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
Jean-Daniel Delley (jd)  
Rédaction:  
Claude Pahud (cp)  
Géraldine Savary (gs)  
Ont également collaboré à ce numéro:  
André Gavillet (ag)  
Pierre Imhof (pi)  
Yvette Jaggi (yj)  
Charles-F. Pochon (cfp)  
Forum:  
Jean-Pierre Ghelfi  
Composition et maquette:  
Françoise Gavillet  
Claude Pahud (cp)  
Géraldine Savary (gs)  
Secrétariat:  
Murielle Gay-Crosier  
Marciano  
Administrateur-délégué:  
Luc Thévenoz  
Impression:  
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens  
Abonnement annuel:  
85 francs  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1  
case postale 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone:  
021/312 69 10  
Télécopie: 021/312 80 40  
CCP: 10-15527-9

Ayant été associée aux premiers balbutiements de la défense des consommateurs en Suisse romande, je reste attentive aux publications et aux émissions qui s'y rapportent.

J'ai donc été frappée, il y a quelques semaines, par un reportage radiophonique sur les achats des consommateurs suisses en France voisine et surtout par les justifications que ceux-ci en donnaient. Quel égoïsme à courte vue à l'heure des délocalisations et du chômage généralisé! Il faut se poser là une question dérangeante: les associations de consommateurs ne rendent-elles pas leurs membres foncièrement égoïstes? Que leur serinent-elles en effet? Voilà les meilleurs prix, voilà les meilleures qualités, en choisissant ce produit, vous ne pouvez qu'y gagner! Mais elles gardent un silence presque total sur tout ce qui se passe en amont: qui fabrique quoi? et où? à Hong-Kong ou en Suisse? s'agit-il d'une entreprise française, américaine ou chinoise? pourquoi s'est-elle délocalisée? comment paye-t-elle ses ouvriers? Personne ne veut le savoir. Les marchandises semblent tomber du ciel directement sur les linéaires des magasins pour y être achetées et testées. Une seule exception récente: les tapis venus du Pakistan qui seraient fabriqués par des enfants. Là on s'indigne, on serait même prêt à boycotter ces produits douteux. Effrayés, les marchands de tapis ont aussitôt proposé un label garantissant que des doigts enfantins ne s'étaient pas usés sur les marchandises qu'ils offraient.

Un label? Tiens, cela nous rappelle de vieux souvenirs. La pratique en était courante dans les années trente et suivantes pour garantir que la marchandise avait été fabriquée par des ouvriers convenablement rémunérés. On recommandait aux acheteurs d'en tenir compte, leur donnant ainsi une responsabilité vis à vis du monde ouvrier.

Il faut dire qu'il y a cinquante ans, les consommateurs ne couraient pas d'un magasin à l'autre, encore moins d'un pays à l'autre. Par tradition familiale, et parfois politique, ils achetaient soit à la «coopé», soit dans leur petit magasin de quartier. J'ai connu des gens qui, pour un empire, n'auraient jamais mis les pieds dans un grand magasin, parce que leur propriétaire était juif (si, parfaitement, on le disait vers 1935), mais surtout parce que ces grands magasins, «c'était la ruine du petit commerce». D'autres se seraient fait hacher plutôt que d'entrer à la Migros, «ces bateleurs venus de Suisse allemande qui voulaient tout régenter chez nous.» Dans ce temps-là, on préférait les marchandises suisses aux étrangères – du moins, on le disait – et on demeurait persuadé qu'une marchandise chère ne pouvait être que supé-

rieure à celle à vil prix. Les tests ont prouvé que ce n'était pas toujours vrai.

Les consommateurs sont, sans doute, aujourd'hui mieux informés, mais chose étrange, leurs préoccupations sociales semblent avoir complètement disparu (...)

Le Conseil fédéral tente de responsabiliser les entreprises à leur rôle social. Tentative qui semble vaine car elles ne comprennent que les chiffres. Mais les chiffres, ce sont leurs ventes, donc NOS choix, donc NOS responsabilités, que nous le voulions ou non. Mais comment les assumer sans être informé? Qui nous informera? Décortiquer les politiques sociales et salariales de nos entreprises, quel champ d'investigation!

Ariane Schmitt

## En coulisses

On le savait tenace jusqu'à l'entêtement, obstiné jusqu'au mur, on le croyait aussi employé fidèle et travailleur loyal jusqu'à la mort. Faux. Otto Stich n'observe même pas le délai de décence respecté par tout salarié démissionnaire, encore moins le devoir de réserve imposé à tout ancien membre d'un gouvernement. Six mois après avoir quitté le Conseil fédéral, Otto Stich reprend, publiquement, son combat contre les tunnels ferroviaires sous les Alpes, juste après leur approbation par les 7 Sages.

Outre le puissant tandem anti-NLFA Blocher-Stich, un autre duo d'enfer se dessine, moins influent politiquement mais financièrement redoutable: il est formé de l'ancien conseiller national radical zurichois Peter Spälti, patron de la Winterthur, et de Martin Ebner, président du groupe Vision et fameux challenger de Peter Studer, UBS. Cette nouvelle forme de «bancassurance» a déjà permis à P. Spälti de faire main basse sur la holding immobilière Intershop, autrefois fleuron du groupe Jelmoli.

Après la belle élection de Ruth Metzler-Arnold au gouvernement des Rhodes-Intérieures, tous les exécutifs cantonaux comptent au moins une femme dans leurs rangs, sauf ceux de Glaris, des Grisons, de Neuchâtel, Schaffhouse, Valais et Vaud ainsi que du demi-canton de Nidwald. Au total, on recense désormais 24 Conseillères d'Etat. Dans deux grands cantons (Berne et Zurich) et deux demi-cantons (Obwald et Appenzel Rhodes-extérieures), il y a déjà deux élues siégeant ensemble au gouvernement.